

Direction régionale de l'analyse et de
l'expertise au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 8 août 2016

Objet : **Demande d'accès n° 200463757 - Lettre réponse**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande reçue le 2 août dernier, concernant le 746, rue Principale à Saint-Prime.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

- Certificat – Loi sur les pesticides, 26 avril 2012, une page.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418 695-7883, poste 347.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Original signé par
Sophie Gauthier
Répondante régionale
de l'accès aux documents

p. j.

142361

CERTIFICAT
LOI SUR LES PESTICIDES

N° de certificat
C101372

Code statistique
91035

Catégorie(s)
CD Application de pesticides
E Agriculteur

Sous-catégorie(s)
CD8 Terres cultivées
E1 Producteur agricole
E1.1 Producteur agricole (cl. 3)

Date d'expiration
2017.05.30

Ce certificat atteste les connaissances
acquises par le titulaire en matière de
pesticides et est délivré en conformité
avec la Loi sur les pesticides et son
règlement d'application.

Il autorise le titulaire à effectuer les
activités qui y sont mentionnées pour
les classes de pesticides indiquées.

Classe(s) de pesticides
1 2 3 4 sauf certains gaz

Titulaire du certificat
Lamontagne, Pascal
746, Principale
Saint-Prime (Québec)

G8J 1T9

Montant 170.00\$

Reçu le 2012.04.26

Délivré par *[Signature]*

POUR LE MINISTRE

COPIE DE L'ÉMETTEUR

Catégorie(s)
CD Application de pesticides
E Agriculteur

Sous-catégorie(s)
CD8 Terres cultivées
E1 Producteur agricole
E1.1 Producteur agricole (cl. 3)

Format de poche

N° du
certificat C101372

Code statistique
91035
Date d'expiration
2017.05.30

Titulaire du certificat
Lamontagne, Pascal
746, Principale
Saint-Prime (Québec)

Piez ici

G8J 1T9

+

Ce certificat autorise le titulaire à effectuer les acti-
vités qui y sont mentionnées pour les classes de
pesticides indiquées.

Classe(s) de pesticides
1 2 3 4 sauf certains gaz